

16 SEPTEMBRE 1965

LES ARTS

MAXIMILIEN GAUTHIER

Promesses tenues

Elle est étrange, l'exposition qui vient d'être inaugurée au musée Galliera. Le conservateur de ce musée, M. René Héron de Villefosse, s'est abstenu d'en préfacier le catalogue. On s'est contenté de nous avertir, sans signer, qu'il s'agit d'un rassemblement de tableaux dont les auteurs « exclus, par la limite d'âge, de la Biennale de Paris », avaient plus de trente-cinq ans en 1959. Le grand public n'a donc pas pu connaître les promesses dont on nous affirme aujourd'hui qu'elles sont tenues.

Il aurait sans doute été plus intéressant de montrer comment et dans quelle mesure les lauréats de cette Biennale ont justifié l'encouragement qui leur avait été officiellement accordé. Il est possible que les autorités n'aient pas songé à courir ce risque, mais il n'est pas interdit de penser qu'elles s'y sont prudemment dérobées.

Pour notre part, nous avons toujours soutenu que la date de naissance d'un peintre, d'un sculpteur ou d'un architecte est sans valeur lorsqu'il s'agit de déceler l'authenticité du talent. Galliera, par inadvertance, nous donne raison sur ce point, en démontrant que les jeunes gens couronnés lors des précédentes Biennales n'avaient pas plus de mérite, et parfois moins, que les quinquagénaires dont on expose aujourd'hui les travaux.

Un des maîtres de la génération nouvelle, après la Seconde Guerre Mondiale, fut Jacques Villon. Lorsque grâce à Louis Carré l'on s'aperçut enfin de son existence, il venait d'entrer dans sa soixante-dixième année et son art parut être celui du plus jeune de tous les jeunes.

Le principe fondamental de la Biennale de Paris est absurde. Celle-ci, on le sait, n'admet que des exposants « de vingt à trente-cinq ans ». Bernard Buffet, lors de ses débuts fulgurants, aurait été empêché d'y briller, de même que Bernard Lorjou. Afin que personne, désormais, ne soit mis sous le boisseau, il faudra organiser de temps en temps, à Galliera ou ailleurs, une exposition des « moins de dix ans ».

Autre chose : si l'on cherchait à donner un sens à « Promesses tenues », on trouverait à examiner des éléments d'information qui ne concernent guère l'esthétique pure et simple. Rigoureusement anonymes, les organisateurs ne nous cachent pas que cette manifestation est due soit aux exposants eux-mêmes, soit au concours de vingt-cinq marchands de tableaux spécialisés dans l'abstrait. Il ne convient donc pas de s'étonner qu'elle soit tendancieuse. Vous n'y reconnaitrez pas une seule représentation du monde sensible, mais rien que des combinaisons de formes parfaitement arbitraires et des orgies de couleurs non moins époustouflantes, comme disait Maurice

Barrès. L'ensemble ne scandalise plus personne et donne plutôt l'impression d'un étalage de tristes invendus.

On comprendrait — la liberté d'expression étant un droit — qu'un tel gala de prétention morose eût lieu dans un établissement privé. On ne saurait laisser passer sans protestation que cela se passe dans un musée et sous le patronage (il est vrai sans chaleur) de la Ville de Paris.

Bien qu'il ne me l'ait pas dit, je suis certain que M. René Héron de Villefosse partage cet avis et que son refus de préfacier signifie, clair comme le jour, qu'il ne tenait pas à aventurer dans cette galère sa légitime réputation d'érudit et d'homme de goût. C'est à lui que l'on est redevable des salles Dunoyer de Segonzac au musée de l'Île-de-France, et non pas au seul M. Georges Poisson. Saisissons l'occasion de lui rendre cette justice.

16-9-1965